

LE MOT DU MAIRE

Chères Touveracoises, Chers Touveracois,

Nous voici avec le n°3 du P'tit Touveracois qui nous permet avec l'équipe que j'ai le plaisir d'animer, de jouer la transparence avec l'ensemble de la population de notre commune.

Vous trouverez le budget que le Conseil Municipal, à l'unanimité, de ses membres présents, a voté le 27 mars 2002. Suite au passage en TPU (Taxe Professionnelle Unique) sur la CC3B, nous avons perdu notre principale source de revenu en impôt dynamique, qu'est la taxe professionnelle. Malgré un fonds de compensation, nous avons dû relever les taxes locales pour parvenir à l'équilibrer en finançant le passage aux 35 heures. Des travaux ont été réalisés dans les bureaux de la laiterie (ancienne salle de réunion) par la CC3B. Bienvenue à la structure administrative 3B encadrée par la dynamique chargée de mission " Laurence NEMES ".



L'association Axe-Bordeaux-Angoulême section Sud Charente a été créée avec l'ensemble des communes du SIMV du canton de Baignes et de ses environs, le jeudi 23 mai 2002. Une feuille de soutien à cette association est disponible en mairie de Touverac. Actuellement, nous avons 352 membres de soutien.

Le vendredi 12 juillet 2002, à 19 heures, une médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale " Vermeil " sera remise à Monsieur Michel DAGNAUD pour plus de 30 ans au service de la commune. Nous présenterons son successeur, Monsieur Dominique BOUTIN, en tant que Gardien de Pôlice Municipale. Le Conseil et moi-même vous convions au verre de l'amitié à l'issue de cette manifestation.

Le Conseil Municipal a épaulé le Comité des Fêtes et lui souhaite bon vent! Deux conseillers municipaux ont présenté leur démission au 31/05/02, Monsieur Patrick GOFFRETEAU et Monsieur Christian MARPAUD. La législation nous permet de poursuivre l'ensemble des missions que vous nous avez confiées avec 13 conseillers municipaux. Donc, pas de nouvelles élections!

Des travaux de dégagement du réseau hydrographique suite à la tempête du 27 décembre 1999, vont démarrer sur notre commune, le Lary 1er juillet 2002, Pharon, Touverac, le Tâtre 19 août 2002. Les travaux sont sous la maîtrise du SIMV du canton de Baignes et de ses environs. Une grosse part de ces travaux est subventionnée.

De nouveau, un grand merci à l'équipe de rédaction qui est en photo sur cette plaquette.

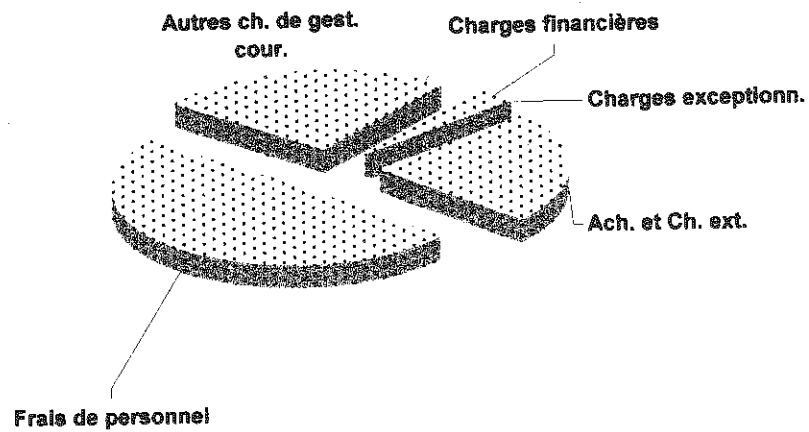
Le Conseil Municipal se mobilise chaque fois qu'il y a nécessité, pour les réunions, pour suivre les chantiers en prévisions ou en cours, qu'il soit remercié pour son dévouement.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous bonne réception du P'tit Touveracois et bonne lecture.

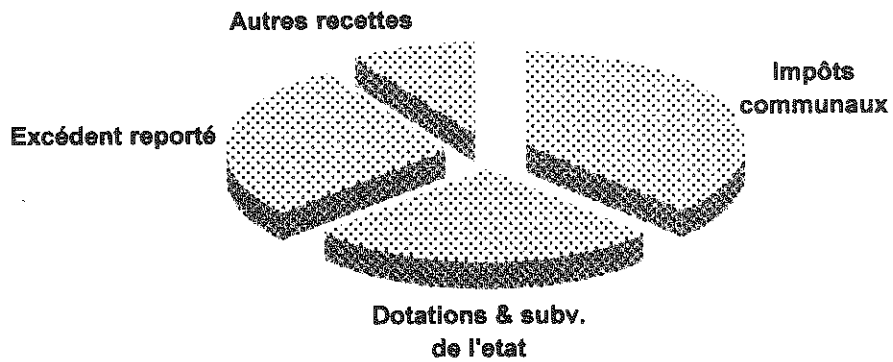
Alain David

BUDGET 2002

DEPENSES



RECETTES



BUDGET 2002

DEPENSES	393 693	100%	RECETTES	393 693	100%
Ach. et Ch. ext.	48 600	12.34%	Impôts communaux	148 084	37.61%
Frais de personnel	104 100	26.45%	Dotations & subv. de l'etat	100 894	25.63%
Autres ch. de gest. cour.	53 533	13.60%	Excédent reporté	108 965	27.68%
Charges financières	6 392	1.62%	Autres recettes	35 750	9.08%
Charges exceptionn.	40	0.01%			
Autofinancement dégagé	181 028	45.98%			

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	325 370		RECETTES	325 370	
			Excédent fonct. Capitalisé	21038	6.47%
Déficit invest. Reporté	21 038	6.47%	Autofinancement	152 028	46.72%
Immob Incorporelles	2 317	0.71%	Empr. & dettes assimilées	55 400	17.03%
Immob corporelles	277 119	85.17%	Dotations	96 720	29.73%
Remb. Emprunts	24 896	7.65%	FC TVA	184	0.06%

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du jeudi 10 janvier 2002**

Présents : Alain DAVID, Jacky HUGUES, André BOUDEAU, Claude BARBET, Marie Paule BODIN, François BOUTIN, Alain GIRARD, Patrick GOFFRETEAU, Pierre GUILLORIT, Maxime LAUBERTON, Jean Guy LEYMARY, Christian MARPAUD, Thierry PANIER, Josette PAULAY, Jean Michel SALMON

PROJET :

Création d'un emploi de Gardien de Police Municipale. La personne recrutée aura un emploi du temps réparti sur deux communes pour environ 30 heures hebdomadaires, à savoir TOUVERAC 12 heures, BAIGNES 18 heures.

Mise en place de la Loi sur la réduction du temps de travail (35 heures pour le personnel communal).

La loi SRU du 13/12/00 ou Participation pour Voies Nouvelles et Réseaux sera instaurée sur la commune. Le montant de cette opération sera fixé ultérieurement opération par opération.

Interdiction des cultures OGM sur la commune.

Concessions au cimetière Revalorisation du prix du mètre carré à 2€ pour les concessions privatives à partir du 1^{er} janvier 2002. Revalorisation du tarif concernant les soins apportés aux défunts.

Vacation pour soins de conservation. Lorsque des soins seront apportés aux défunts, la commune percevra 8 €, si la demande est faite préalablement, dans le cas contraire, il sera perçu 25 € à compter du 1^{er} janvier 2002.

Projet d'étude d'un columbarium
Etude des différents devis.

NATURA 2000

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les différents documents et dossiers en sa possession concernant le

RESEAU NATURA 2000. Pour TOUVERAC, les sites concernés sont la Haute vallée de la Seugne et les vallées du Lary et du Palais. Le Conseil Municipal vote CONTRE le projet de classer ces sites car il estime que les informations fournies et les garanties concernant les activités traditionnelles de chasse, pêche, cueillette, libre circulation et exploitation agricole ne sont pas suffisantes, car il ne peut mesurer toutes les conséquences pour l'avenir et l'intérêt de la commune.

Etude du devis du SDEG de la Charente
Concernant les guirlandes de Noël, rue de la Libération, remise aux normes des installations électriques.

Proposition de Mme ROLLAND Ghislaine comme cantinière suppléante.

Information sur les modifications des statuts de la communauté des communes concernant les 3B (élargissement de compétences).

Etude PACT-ARIM – Réhabilitation des bâtiments FONTENEAUD Le dossier suit son cours.

Séance du jeudi 7 février 2002

Présents : Alain DAVID, , André BOUDEAU, Claude BARBET, Marie Paule BODIN, François BOUTIN, Alain GIRARD, Patrick GOFFRETEAU, , Maxime LAUBERTON, Jean Guy LEYMARY, , Thierry PANIER, , Jean Michel SALMON

Excusés : Jacky HUGUES, Josette PAULAY

Absents : Christian MARPAUD, Pierre GUILLORIT

Création d'un emploi de Gardien de Police Municipale. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des différentes phases concernant la création de l'emploi puis le déroulement de la formation initiale de la personne recrutée. Monsieur Dominique BOUTIN sera recruté à partir du 1^{er} mai 2002 et sera intégré en cycle de formation

dispensé par le CNFPT pour une durée de 6 mois.

Travaux communaux « Chez Brillhouet »
Vente de 2 parcelles de 1515 m² et 1513 m². Le bornage a été effectué par le géomètre M. DOURIEU. Le prix de vente sera de 25 francs le mètre carré. Ces deux parcelles proviennent de la division de 3 parcelles du terrain acquis par la commune auprès de Mme CHASSAIGNES le 6 septembre 2000.

Demande de CU pour les terrains communaux situés au village du « Pruneau ».

Soutien du Conseil Municipal pour l'installation d'un scanner à l'hôpital de Barbezieux

Pour un service public de la santé de qualité mais aussi pour le maintien d'un hôpital de proximité sachant que les hôpitaux du Sud-Charente ont déjà dû faire face à la fermeture de la maternité, le Conseil Municipal soutient et souhaite à l'UNANIMITE de ses membres présents l'installation d'un scanner à l'hôpital de Barbezieux.

Subventions demandées par des établissements scolaires pour des voyages.

Travaux sur le « Pharon » et « Le Lary »
Suite à la tempête de 1999, des aides ont été allouées. Celles-ci sont maintenues pour l'année 2002. Les subventions seront d'autant plus importantes que le SIVM en sera le maître d'ouvrage (section hydraulique). Toutes les communes concernées et pouvant être intéressées par ces travaux ont donné leur accord par le biais de leur maire (nettoyage – travaux). Dans la mesure où ces travaux rentrent dans le cadre de l'application d'un arrêté préfectoral, les formalités administratives seront simplifiées (pas d'enquête publique) auprès des propriétaires. Le Conseil Général s'occupera de toutes les démarches (marché public et surveillance des travaux).

Travaux de voirie : L'allée du cimetière et la place de la salle municipale (côté

cuisine) seront recouverts en enrobé. Ces travaux avaient été prévus en 2001 mais n'avaient pas pu être réalisés. Ils seront effectués par la SCOTPA.

Visite de M. PERROT du service des domaines : estimation de la parcelle de « Chez Rolland ».

Syndicat de l'eau SIAEP : choix d'une assurance pour les déplacements professionnels secrétaire + élus.

Assurance des « châteaux d'eau ». Le choix de l'Assemblée délibérante s'est porté sur la compagnie GROUPAMA.

Nettoyage des fossés : Montplaisir

Habilitation et autorisation faite à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal aux fins de :

- ✓ signer une convention de conversion en euro de la cotisation annuelle de la commune auprès du syndicat départemental d'électrification
- ✓ signer une convention avec M. MORINIERE Marcel afin que celui-ci puisse récupérer et couper les bois sur des terrains communaux

Changement du compteur d'eau au niveau des écoles par un technicien de la SAUR (problèmes de fuite)

Conseil d'Administration du Château Saint Bernard. Il y a quelques problèmes dans la mise en place des 35 heures avec des créations d'emploi insuffisantes pour une gestion saine des effectifs et des soins de qualité.

NATURA 2000 : distribution de la brochure « 10 questions sans réponse » suite aux nombreuses réticences des élus regrettant notamment un manque d'information

Repas des anciens : 10 mars 2002



Séance du Jeudi 7 mars 2002

Présents : Alain DAVID, Jacky HUGUES, André BOUDEAU, Claude BARBET, Christian MARPAUD, Pierre GUILLORIT, Josette PAULAY, Thierry PANIER, François BOUTIN, Jean-Guy LEYMARY, Maxime LAUBERTON, Alain GIRARD, Marie Paule BODIN
Absents excusés : Jean Michel SALMON, Patrick GOFFRETEAU

PROJET d'étude pour la mise en place d'une carte communale : Avec la réforme concernant l'urbanisme, introduite par la SRU du 13/12/00, il y a d'importants changements tant au niveau des documents d'urbanisme qu'au niveau du financement de l'extension du réseau public d'électricité et d'eau. Ainsi, le POS est remplacé par le PLU, pour les communes les plus importantes et pour les communes plus petites, il est conseillé de mettre en œuvre une méthodologie de cartographie, la CARTE COMMUNALE qui remplace la MARNU. La carte communale correspond le mieux aux besoins de notre commune où est appliquée la règle de la constructibilité limitée. De plus, la carte communale sera un document opposable aux tiers. C'est pour ces raisons que le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la mise en place d'une CARTE COMMUNALE qui ne pourra être effective qu'en 2003 en raison des études préalables. La Loi du 13/12/02 SRU dispose dans son article 46, que les communes se doivent d'instaurer une participation Pour Voies Nouvelles et Réseaux (PVNR). Celle-ci permettra à la commune d'appeler les propriétaires de terrains bénéficiaires des créations ou des extensions de voiries et réseaux, à participer au financement de tout ou partie des travaux. Ainsi, chaque demandeur d'un certificat d'urbanisme ou d'un permis de construire devra s'engager à financer le coût des travaux nécessaires à l'extension du réseau public d'eau potable (SAUR) et du réseau public d'électricité (EDF) afin d'obtenir du

service instructeur de la DDE un avis favorable.

Le conseil Municipal souhaite démarrer l'étude sur une carte communale en 2002, inscrit la commune dans la démarche groupée proposée par le CC3B et la DDE, sollicite l'Etat, le Conseil Général de la Charente et le Conseil Régional Poitou-Charente pour l'octroi d'une subvention maximale et autorise la DDE et la CC3B à lancer la phase de consultation des bureaux d'étude compétents pour réaliser ce document d'urbanisme.

Aménagement par le Pays Sud Charente de sentiers de randonnée et inscription de chemins au PDIPR. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'aménagement par le Pays Sud Charente de sentiers de randonnée. Ces itinéraires emprunteraient certains chemins de la commune. Afin de garantir la pérennité de ces itinéraires et leur ouverture au public, il propose que ces chemins soient inscrits au PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant l'intérêt que présentent pour la promenade et la randonnée, les chemins ruraux suivants : Chemin de randonnée n°1 : LE TATRE à BAIGNES -SAINTE RADEGONDE, s'engage à conserver leur caractère public et ouvert. L'utilisation occasionnelle des itinéraires pour des activités de randonnées motorisées (4X4, motos, etc...) devra faire l'objet d'une demande d'autorisation exceptionnelle auprès de la Mairie. Il propose au Conseil Général leur inscription au PDIPR et autorise le balisage de ces itinéraires. Ce parcours sera balisé équestre. Le balisage sera confié et réalisé par le chantier d'insertion de la CCR. Il s'engage également à (faire) assurer l'entretien des chemins concernés.

Séance du jeudi 11 avril 2002

Présents : Alain DAVID, Jacky HUGUES, André BOUDEAU, Claude BARBET, Christian MARPAUD, , Josette PAULAY, Thierry PANIER, François BOUTIN, Jean-Guy LEYMARY, Maxime LAUBERTON, Alain GIRARD,
Absents excusés : Pierre GUILLORIT
Absents : Jean Michel SALMON, Patrick GOFFRETEAU, Marie Paule BODIN

Compte rendu de la réunion de la CC3B : Excédent de recettes, suite au passage à la TPU, car les assiettes d'imposition sont plus importantes que celles prévues initialement. Plus de nouvelles entreprises s'étant installées entre-temps. L'excédent de recettes servira à financer des projets dans le cadre de la CC3B ainsi que la construction de bâtiments.

Réunion du Pays Sud Charente : Etat des restes à payer concernant les ordures ménagères ; Le Conseil Municipal opte pour des commandements à payer envers les contribuables qui ne sont pas à jour. La liste de ces personnes est fixée par le Conseil Municipal par rapport à l'état récapitulatif fourni par le PAYS SUD CHARENTE.

Séance du jeudi 2 mai 2002

Présents : Alain DAVID, Jacky HUGUES, André BOUDEAU, Claude BARBET, Pierre GUILLORIT, Josette PAULAY, Thierry PANIER, François BOUTIN, Jean-Guy LEYMARY, Maxime LAUBERTON, Alain GIRARD, Marie Paule BODIN
Absents: Jean Michel SALMON, Patrick GOFFRETEAU, Christian MARPAUD

Autorisation habilitation de Monsieur le Maire pour la sélection d'un architecte, réhabilitation du logement FONTENEAUD

SIVM Délibération section hydraulique pour le nettoyage des berges (Le Pharon – Le Lary – Le Touvérac) fixant la participation de chacune des communes concernées par les dépenses de nettoyage.

Constitution d'une commission avec Baignes afin d'évoquer les projets (voirie, commerce, artisanat) concernant les deux communes :

- ✓ Stationnement
- ✓ Déplacement de la frairie
- ✓ Projet d'éclairage public
- ✓ Installation d'un rond-point (caserne des pompiers – Intermarché)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 13 h

Le mardi de 14 h à 18 h

PERMANENCE

Alain DAVID Maire, le lundi et le vendredi de 11 h à 13 h

Jacky HUGUES, 1^{er} adjoint le jeudi de 11 h à 13 h

André BOUDEAU, 2^{ème} adjoint, le mardi de 14 h à 16 h

Questions - Réponses**Les 3 B**

Un regroupement de compétences qui permet de faire sur l'échelle d'une intercommunalité ce que ne peuvent faire les communes en individuel. A en charge tout ce qui est SDIS (pompiers, poubelles, assainissement, la zone de Plaisance, Etang de Brossac et actuellement l'assainissement individuel, collectif et semi-collectif, mettre en place la Carte Communale

et l'installation de chantiers d'insertion, avec en plus, le gymnase de Barbezieux, réalisation commune et option tourisme.

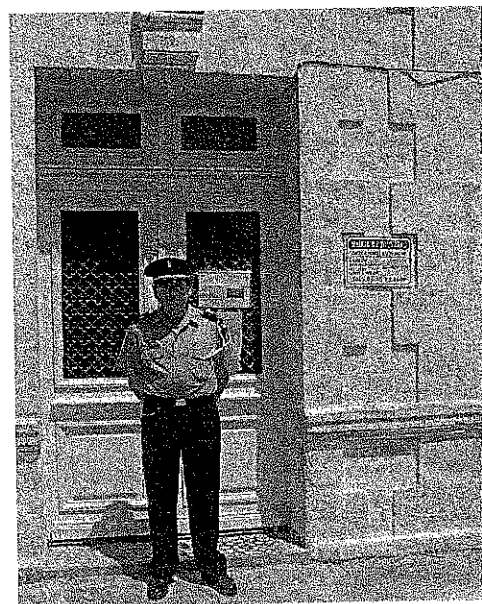
Aux 3 B siègent en permanence 2 titulaires (Alain DAVID – André BOUDEAU) plus 1 suppléant (Jacky HUGUES). Celui-ci devient titulaire quand les 3 B parlent budget ou quand l'un des titulaires est absent.

Police Municipale

Comme vous le savez, les communes de Baignes et Touverac ont recruté un Gardien de Police Municipale et vous vous étonnez peut être de ne pas le voir.

En effet, une loi de 1994 fait obligation à tout gardien de police municipale ayant son concours et embauché dans une commune de suivre une formation. Celle-ci dure six mois. En ce moment, celui-ci est à Latresne à la DGA où il suit des cours de droit pénal, étudie les différentes institutions et infractions. Il va aussi effectuer des stages d'application (Gendarmerie, Police Municipale, Police nationale et Maison d'arrêt). Ces stages vont lui permettre d'apprendre son métier afin de le faire le mieux possible.

Il sera là en juillet et août, puis de septembre à décembre de nouveau en stage. A compter du 16 décembre, il sera parmi nous définitivement.



Suite de la tempête

La commission « Forêt et Environnement » avait organisé une réunion afin de faire l'état des parcelles de bois sinistrées lors de la tempête de décembre 1999.

L'équipe qui s'est occupée de cette manifestation regrette beaucoup l'absence de retombée. Un questionnaire vous avait été remis à cette occasion. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la commission « Forêt et environnement ». Il est dommage de laisser la forêt de Touvérac en l'état. Il faut reboiser afin de laisser à nos enfants un patrimoine reconstitué.

Nettoyage des berges

Suite à la tempête de décembre 1999, le SIVM du canton de Baignes et de ses environs, met en œuvre le nettoyage des berges.

Un contact sera assuré auprès des particuliers, propriétaires et riverains par notre nouveau gardien de Police Municipale, Dominique BOUTIN courant juillet et par André BOUDEAU.

Une cassette vidéo est d'ailleurs à votre disposition.

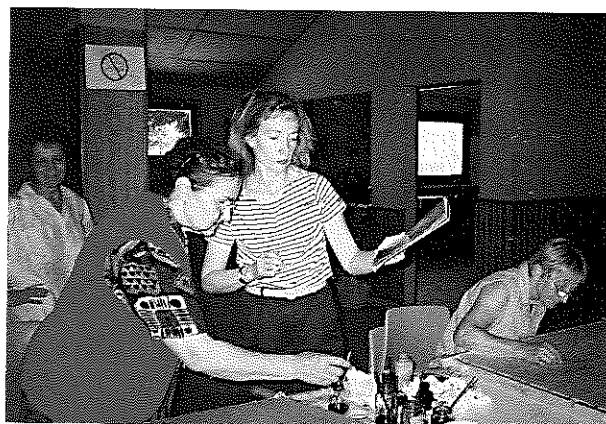
VIE DES ASSOCIATIONS

Peinture sur soie

Chaque « P'tit Touveracois » vous apporte des nouvelles des ateliers.

Il est bien dommage que l'atelier de peinture sur soie soit sans histoire ! Nous aimerions raconter quelque péripétie inédite ou amusante, mais les travaux se font sérieusement, avec applications, et toujours dans une ambiance sympathique.

Nous aimerions accueillir quelques personnes de plus mais on nous répond : « Je ne sais pas dessiner » - On ne dessine que si l'on est très expérimentée, nous, on se contente de décalquer et, pour la peinture, de suivre les conseils de Madame PAILHOU !!



Pour que vous puissiez apprécier la beauté des peintures, il faudrait venir les voir à l'atelier car, des photos en noir et blanc, ne rendront pas la réalité.

Allons, venez faire un tour dans la Salle Municipale le lundi après-midi ! Ca vous donnera peut-être envie de vous y mettre.

Après quelques ouvrages peu réussis, vous vous étonnerez vous-même

POMPIERS

Centre de secours de Baignes-Touverac

Quand le feu vous tient !

A deux reprises, le personnel du centre de secours a été appelé en renfort pour les feux violents qui ont eu lieu dans le Médoc.

En effet, le sergent-chef Alain Girard, le Sergent Fabrice Gouin, le Caporal-Chef Jean-Luc Dupuy et le Sapeur Alexandre Gilbert sont partis la première fois pour 48 heures.

Pour le deuxième départ ce sont le Lieutenant Pierre Girard, le Sergent Laurent Douteau et les Sapeurs Martial Bâcle et Alexandre Gilbert qui y sont restés 72 heures.

A leur retour, ils ont tous déclarés avoir eu très chaud.

De plus, le samedi 8 juin, 12 Sapeurs de Baignes ont suivi la formation du D.S.A (défibrillateur Semi-Automatique) sous l'instruction du Médecin Capitaine Jean- Michel Boulestreau.



Plus joyeusement, le samedi 6 juillet se dérouleront les Jeux Inter Centres au stade de foot à Baignes.

Les centres de Secours y participant sont Blanzac, Archiac, Barbezieux, Jonzac, Montlieu, St-Genis et Baignes.

Une tombola est organisée avec des prix allant du Lecteur DVD au micro-ondes ainsi que de nombreux lots de valeurs.

Le prix d'une souche de tickets est de 2 euros, ils sont vendus par les Sapeurs Pompiers de Baignes à la caserne.



RAPPEL :

Évitez de faire du feu par grand vent ou par forte chaleur.

Ne jamais laisser un feu sans surveillance (cela peut faire beaucoup de dégâts : voir photo).

Portez toujours un casque en cyclo ou à vélo.

Évitez de transporter des blessés dans votre véhicule

Par le 1ère classe Paillot Lionel

Concours de Pétanque

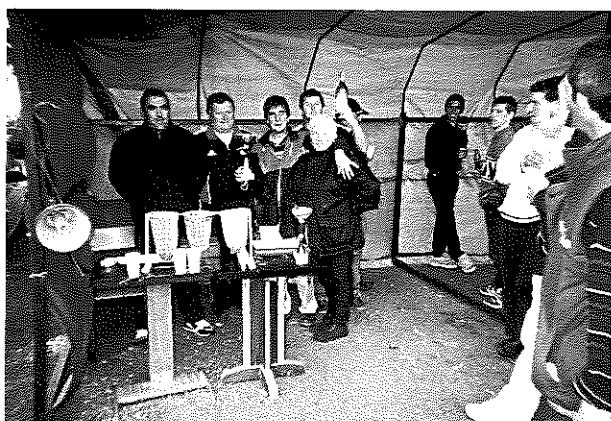
A venir :

Nous avons actuellement 27 licenciés. Un concours déjà passé et 3 à venir ainsi que des concours ouverts à tous, dès que nous aurons la lumière. Les terrains sont maintenant aménagés et des bancs complètent le tout.

-Prochains concours à TOUVERAC

- Dimanche 21 juillet
- Dimanche 28 juillet
- Dimanche 18 août

Les membres du bureau remercient sincèrement M. LABOUREYRAS Jean-Jacques pour les blousons qu'il a offerts.

Pétanque

Ce Mercredi 1er mai, nos amis boulistes ont organisé un concours de boules officielles sur notre commune. 27 terrains étaient disponibles très bien préparés et tracés par le président Mr Jamaïque BOUSSIRON et secondé par Denis notre agent communal.

Ce tournoi avait regroupé 37 joueurs sous un temps un peu maussade, mais dans une bonne ambiance. Voici les résultats :

1re Concours:

Finaliste : MENENTEAU Louis ST PALAIS

Vainqueur: ADAM J. Louis
TOUVERAC/BAIGNES

2e Concours:

Finaliste.... BARBOTEAU Didier
ST PALAIS

Vainqueur: GOUMARD Francis
MONTMOREAU

SOCIETE DE CHASSE

Quelques lignes pour vous parler de la saison passée.

Nous avons lâché 765 pièces de gibier. Pour le plan chasse (20 chevreuils, 2 sangliers.) ont été tué pendant les battues, par contre très peu de nuisibles se sont fait tuer. Une chasse à courre qui n'a pas connu un grand succès car les conditions climatiques étaient défavorables.

Nous remercions tous les chasseurs, ainsi que les organisateurs de battues.

Du côté des manifestations, nous avons réalisé 2 lotos et un banquet, ce dernier nous a permis de réunir 160 personnes autour d'un bon repas et d'une soirée musicale. Un **grand merci** au traiteur et à son équipe. Pour l'avenir, notre réunion générale se fera prochainement. Notre traditionnel ball-trap aura lieu le 20 et 21 juillet 2002. Nous rappelons aux propriétaires qu'ils peuvent nous signaler tous les dégâts causés par le gibier et les nuisibles.

Pour conclure, le bureau remercie le conseil municipal pour sa subvention ainsi que tous les propriétaires qui nous laissent chasser, sans oublier tous les sympathisants qui nous aident dans nos activités.

Le BUREAU

ASSOCIATION ACCUEIL ET LOISIRS DU CANTON DE BAINES

L'Association organise et gère les activités proposées aux jeunes du canton pendant leurs vacances.

Cet été, le centre de loisirs fonctionnera du 8 juillet au 9 août. Il sera proposé comme les années précédentes de nombreuses activités sportives, ludiques, manuelles etc.... Cette année, le lieu d'implantation du Centre de Loisirs n'est plus à la salle polyvalente mais à l'Ecole Maternelle de Baines.

Les vacances des enfants du canton sont donc déjà très présentes dans l'esprit des bénévoles de l'Association et la future équipe d'animation, nous comptons sur leur vive participation.

De plus l'Association Accueil et Loisirs va proposer des activités à tous nos « ados » au mois de juillet et août avec l'aide de Magali Bellot et en collaboration avec le centre Social de Barbezieux.

Anciens élèves

Les anciens élèves de Touvérac viennent de créer leur association.

Un bureau a été composé, dont voici les membres :

Président Moïse BERTHOMME
Secrétaire Josiane BOUDEAU
Trésorier Raymond GIRARD
Membres Francette MAROT,
Henriette VIAUD, Raymonde BARBET,
Marie-Claude TOURNIER, Gérard
FOUQUET et Christiane BONNAUDIN

Comité des Fêtes



Suite à la belle prestation de l'ancien bureau du Comité des Fêtes et la bonne gérance des comptes, le nouveau bureau remercie chaleureusement tous les membres.

Le nouveau bureau se compose de :

Panier Thierry : Président

Courraud Fabrice : vice-Président

Paillot Lionel : Secrétaire

Boutin François : Secrétaire Adjoint

Lefèvre Michèle : Trésorière

Hugues Jacky : Trésorier Adjoint



Ce bureau est accompagné d'une vingtaine de membres et serait heureux d'accepter de nouvelles personnes pour renforcer cette équipe. Pour cette fin d'année, nous sommes heureux de vous proposer une randonnée pédestre qui se déroulera le 21 juillet 2002 suivi d'un loto le 21 septembre 2002.

Pour l'année 2003 quelques manifestations ont été proposées. En espérant faire aussi bien que le précédent Comité, nous souhaitons vous voir nombreux aux activités proposées pour vous divertir et vous apporter entière satisfaction.

Le Bureau

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 10 mars 2002, Près de 100 participants au repas préparé par Monsieur et Madame BERTRAND et leur équipe du Restaurant le Bois Vert.

On a bien mangé, bien bu. L'ambiance



Tout le monde a l'air repu !

était au rendez-vous pour preuve, ces quelques images en souvenir :



Josiane, ce n'est pas très confortable !

MAISONS FLEURIES

Fleurissons notre commune et participons au concours des maisons et jardins fleuris!

Monsieur Bayard aime les fleurs. Il voulait participer au concours départemental des déchetteries fleuries en 2001.

Responsable de la déchetterie de notre commune « Touvérac », celle-ci s'est vue dans l'obligation de se faire inscrire au concours des communes fleuries afin de le satisfaire.

Belle initiative puisqu'il a obtenu le 1er prix départemental.

Cela a permis également à Monsieur et Madame Barbet d'obtenir le deuxième prix départemental des maisons fleuries.

Pour l'année 2002, ce concours est reconduit.

Pour y participer, il faut que le jardin, la maison, ou le balcon soit visible de la voie publique, et se faire inscrire en mairie au près du secrétaire le plus tôt possible.

Le jury départemental devrait, en principe, passer début Juillet.

Fleurissez-vous nombreux pour votre plaisir et joie de vivre, par leurs couleurs attrayantes, leurs diversités, leurs formes, leurs parfums et le bonheur de les voir pousser, quoi de plus beau qu'un jardin, une maison, ou un balcon fleuri.

VIE DES ECOLES

Gymnastique en salle

L'année scolaire qui s'achève a été bien remplie. 40 élèves ont fréquenté l'école.

Les effectifs sont stables pour la rentrée 2002 2003.

Madame Isabelle Diez institutrice en SE CP part en Charente Maritime où elle occupera 1/2 poste d'anglais et l'autre dans une classe, nous lui souhaitons bonne chance, elle est remplacée par Monsieur Bernard Borderon venant de Barbezieux à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les activités de l'année

Cross départemental

Quatre élèves du cours moyen ont été récompensés

- médailles d'or
Alexandra Bonneau 1200 m
- Lucas Michenaud 1800 m
- médailles d'argent
Aurélie Phellipeau 1800 m
- médaille de bronze
Audrey Boutin 1800 m



Prévention routière

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté cette discipline revêt toute son importance.

Deux enfants : Mélanie Arnaud et Lucas Michenaud ont été sélectionnés pour la finale cantonale.

Petits et grands ont dû dépasser leurs angoisses face aux agrès (poutre, barres asymétriques...) et ont réalisé de grands progrès dans cette discipline



Piscine

Même si le temps n'a pas toujours été de la partie, les séances ont permis aux enfants de se familiariser avec l'eau, pour les plus petits et de consolider leurs acquis pour les plus grands.



Soirée Brassens

Le 31 Mai, la salle municipale de Touvérac a résonné aux accents de Brassens.

En 1ère partie, sous la baguette de Jean-Jacques Michenaud, les enfants ont chanté plusieurs chansons de Brassens. Ils ont aussi récité des poèmes de Victor Hugo à l'occasion du bicentenaire de sa naissance.

En 2ème partie, Jean-Jacques Michenaud et son trio " la petite chandelle" nous ont régalié de nombreuses chansons françaises. Merci à eux.



Séjour de 2 jours au Futuroscope pour les CM

Il rentrait dans le cadre du projet d'école. Les enfants ont pu se familiariser avec l'image sous différentes dimensions. Nous remercions les mairies de Touvérac et du Tâtre ainsi que l'association des Parents d'élèves pour leur participation financière.



Journée à Brouage

Les élèves de SE CP et CE ont passé une journée très pédagogique et intéressante au cœur de la citadelle.

Bibliothèque

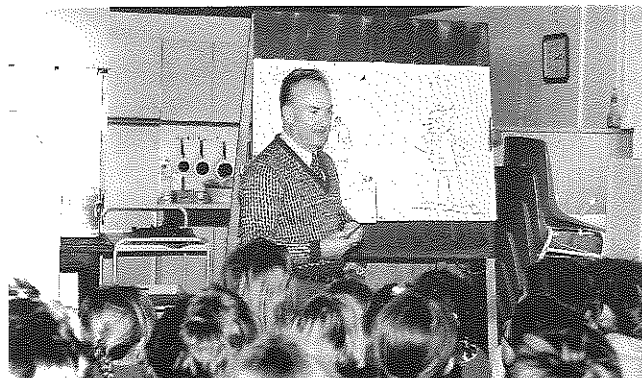
Au cours de l'année les 3 classes sont allées à la médiathèque de Barbezieux, consulter les livres et voir des expositions sur l'Euro, les tsiganes. Ils sont aussi allés à la bibliothèque de Baignes voir les expositions sur la BD et Victor Hugo. Cet accès aux livres favorise l'envie de lire et apporte un plus à l'écrit.

Venue du dessinateur Nicolaou

Monsieur NICOLAOU est le père des personnages PLACID et MUZO de Pif Gadget.

Il nous a fait l'honneur avec son épouse et le grand plaisir, de venir passer une après-midi à l'école.*Chaque déplacement de son crayon sur le tableau, tel un crayon magique, a fait naître des personnages sympathiques et les enfants ont pris le relais avec plaisir en créant des petites BD.

Nous souhaitons bonnes vacances à tous et à la rentrée.



QUELQUES MANIFESTATIONS**GALETTE**

C'était en ce début d'année (Mardi 8 Janvier) que notre maire avait tenu à inviter nos conseillers municipaux, employés communaux, gendarmerie de BAIGNES, nos maîtresses et maître d'école, et notre (futur) agent de Police Municipale à la galette des rois. Ce fut aussi le moment qu'a choisi notre maire pour souhaiter une très bonne et heureuse année et beaucoup d'euros à tous. Cette soirée, très appréciée de tous, s'est finie autour de la table des rois.

SOIRÉE KARAOKE

Très belle soirée organisée par le RPI TOUVERAC/ LE TATRE

Ce Vendredi 29 Mars, qui avait déplacé une soixantaine de personnes chanteuses ou non, fut très bien animée par Éric.

L'entrée était gratuite, et nombreux, ceux qui ont chanté sur du Sardou, L5, Goldman etc..... ,

Merci aux organisateurs

A VOS BATONS !

Le Dimanche 21 Juillet 2002 à 8h30 sera organisée une sortie PEDESTRE « Tour des étangs »

Durée 3h environ.

Le départ aura lieu à la mairie de TOUVERAC, un casse-croûte est prévu à mi-parcours.

Une participation de 2 Euros sera demandée.

Apéritif offert à l'arrivée par le Comité des Fêtes.

Inscription souhaitée

:05.45.78.28.19 Fabrice COURRAUD

05.45.78.34.59 François BOUTIN

**CEREMONIE DU 08 MAI**

DIMANCHE 09 JUIN 2002 : GRANDE PREMIERE à TOUVERAC

Ce dimanche 09 juin par un beau soleil d'été, Mr. Le Maire a eu le plaisir de ceindre son écharpe tricolore liée à sa fonction pour célébrer deux parrainages civils, les premiers de l'histoire de l'état civil de notre commune.

De plus, il s'agissait de deux enfants d'une même famille très connue à TOUVERAC.

En effet

M Jean Marc CRAON et Melle NEZEREAU Josiane

ainsi que

M Jean Marie MARTINEAU et Melle NEZEREAU Françoise

Ont présenté leurs enfants respectifs OCEANE et SALOME

à M. le Maire pour les placer sous la protection de la cité et leur donner comme protecteurs respectifs un parrain et une marraine



Les parents et les nombreux convives ont fait une quête au profit de l'école d'un montant de 35 euros.

Nous les remercions pour ce geste généreux.

La journée s'est achevée dans une total satisfaction.

Gageons qu'après ce double parrainage M. le Maire n'a pas omis de rappeler à chacun des participants d'exercer son devoir de citoyen en se rendant aux urnes d'autant plus que pour certains la mairie était toute proche.

DECES

Marie-Paule HUGUES

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de Marie-Paule

HUGUES survenu le 31 -12- 2001.

Alors que nous nous préparions à changer d'année dans la joie, entouré de nos familles ou d'amis Marie-Paule s'en est allée laissant avec nous Jacky et Vincent.

Bien sûr nous connaissions tous tes problèmes de santé et nous savions que tu luttais fortement pour l'amour des tiens si bien que nous pensions que tu gagnerais ce combat pour la vie.

Ta souffrance tu la cachais, tes douleurs tu les repoussais pour mieux nous écouter

Et nous aider lorsque nous te parlions de nos petits soucis.

Tu étais disponible et prête à nous donner un peu de ton affection et à nous ouvrir ton cœur telle une grande sœur.

D'ailleurs tu as exercé pendant des années malheureusement pas suffisamment le métier d'infirmière avec dévouement et amour tel un véritable sacerdoce apportant tes compétences et le réconfort à chacun de tes patients.

Marie-Paule, ton chemin de croix s'est achevé mais nous ne t'oublierons pas, Ton souvenir reste gravé à jamais dans nos cœurs.

Nous souhaitons beaucoup de courage à ton époux Jacky et à ton fils Vincent, dans cette pénible épreuve.

C. VIALATTE

RAPPEL

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite sur tout le territoire de la commune, y compris les routes et chemins.

« Article 213 du Code Rural

Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune soient conduits à la fourrière, pour être gardés pendant les délais fixés aux articles 213.4 et 213.5. »

Code rural Arrêté du 23/9/99

QUELQUES BLAGUES

L'inspecteur du ministère de l'éducation demande à un postulant qui désire devenir maître d'école :
- Pouvez-vous me donner trois raisons qui vous motivent pour devenir instituteur ?
Le candidat répond :
-Décembre, juillet et août.

Un responsable design, un responsable marketing et le big boss d'une entreprise sont en route pour une réunion.

En traversant un parc, ils trouvent une lampe à huile antique.

Ils la frottent pour la dépoussiérer et soudain un génie apparaît.

Le génie dit : « normalement je laisse faire 3 vœux, vous en aurez donc un chacun ».

Le responsable design : « moi d'abord , moi d'abord ! ! ! ! » et il exprime son vœu :

« je voudrais être aux Caraïbes, entouré des plus belles filles du monde et une source inépuisable de cocktails exotiques »

Et poufffff, le voilà parti

« maintenant à moi, à moi ! ! » s'écrie le responsable marketing :

« je voudrais être aux Bahamas, au volant d'un bateau moteur ultra-rapide, sans aucun souci.

Et poufffff, le voilà parti

A votre tour dit le génie au big boss :

« je veux voir ces deux crétins de retour au boulot après le déjeuner »

Moralité de l'histoire : laissez toujours le patron parler en premier.

C'est un gars qui rentre chez lui après le travail, sa femme est sortie pour la soirée, il se prépare alors un repas et mange. Après, il rince sa vaisselle et voit un post-it sur le lave-vaisselle :

-PROPRE mais pas vidé- Alors il vide le lave-vaisselle. -

La soirée se passe puis il se prépare à aller se coucher, va prendre sa douche, se couche dans le lit et se colle le post-it sur le front !

HISTOIRE**Une belle rencontre**

Un jour de beau temps, Lisa une petite fille de cinq ans se promenait sur le petit chemin du parc. Dans ses bras, elle avait une poupée nommée Rosie. Elle la fit tomber, sans même le remarquer.

Vingt minutes plus tard, elle se rendit compte que sa poupée n'était plus là. Elle se mit à pleurer.

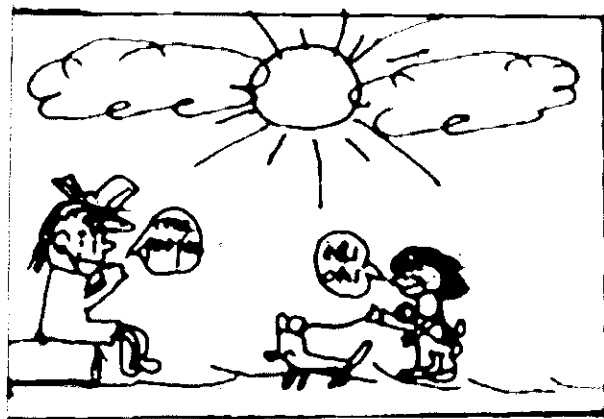
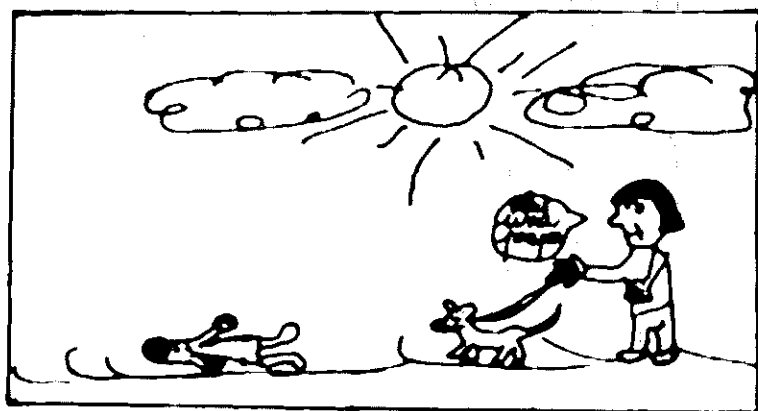
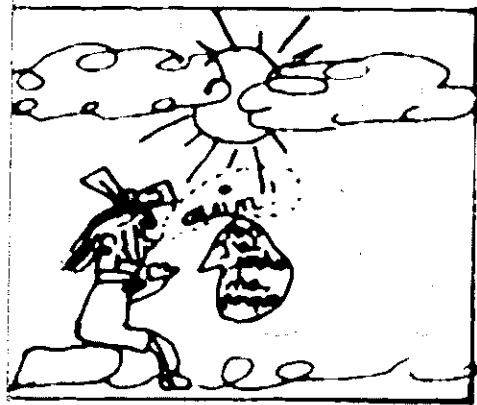
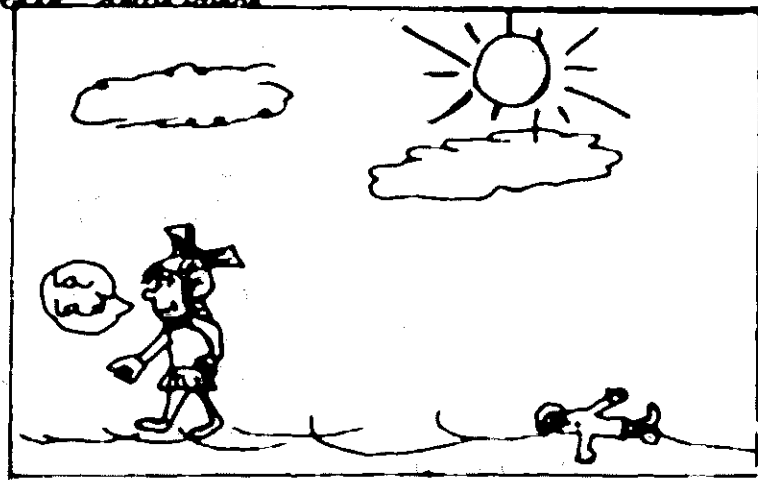
Un garçon promenant son chien passa par là. Il la ramassa. Puis il retrouva la petite Lisa toujours en train de pleurer. Il lui donna sa poupée.

Quelques années plus tard, ils se marièrent comme l'avaient déjà fait la poupée Rosie et le chien Snoopy.

Adèle RAPIN CM2

Voir BD suivante

Une belle rencontre

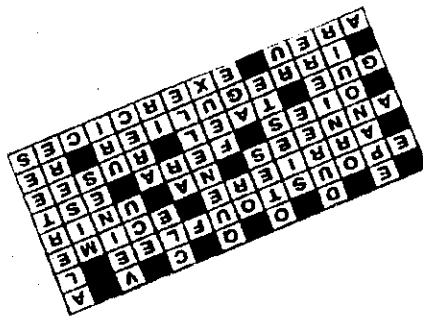


Elochie Paillet

MULTI-JEUX

Mots fléchés minute

ouvrir ou réjouir éberluée	E	espace de temps marque de tracteur	P	prélevés somme d'appoint	O	rouleau de poisson à bonne mine	O	pas-se- partout	C	voies de circulation petite pièce	V	prévenues	A
reste dû	A	R	R	I	E	R	E	a perdu la tête l'argon	E	C	I	T	E
des lustres	A	N	N	E	E	S	sortie d'enfants lumières	P	A	marier palmier à huile	U	M	I
se font plumer passage de rivière	O	I	L	S	poisson du Léman pas jeune	F	F	P	A	point du jour carton suisse	I	S	T
inégal	G	U	E	valait de l'argent en Chine filet d'eau	T	A	R	petite futée infinifif	P	O	S	F	E
premier mot	I	R	R	E	S	G	E	L	P	dans la gamme	F	E	
	A	R	E	S	mises en pratique	E	X	E	R	C	I	C	E



Mots codés

Dans la grille ci-dessous, les lettres ont été remplacées par des chiffres, un même chiffre représentant toujours la même lettre. Reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, servez-vous des lettres du mot dont le code est déjà indiqué. Les cases ci-dessous servent d'aide-mémoire. Inscrivez les lettres dès que vous les trouvez.

J ¹	A ²	R ³	D ⁴	I ⁵	N ⁶								
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	

	22		7		5		2		2				
J ¹	A ²	R ³	D ⁴	I ⁵	N ⁶		6		2		9		7
	10		7		15		26				9		
18	10		2		6		5		4		23	10	10
	11		5		21		10				11		
17		6	5	16	17		7		11		3	14	7
			17						13			7	
21		2	19		7		24	25	7		3	3	23
	22				5							2	
14		2	16	17	7	21	21	5	13	21		7	
	10		13		7			4					
20		7	15	17	7		19	7	6	11		6	
			3		26			2			20		
7	6	24	7	12	25		2	10	5	21		7	
	11				11						17		
18		3	17	9	2	10		4	11	13		7	
	14		2					2					
1	2	8	8		12	2	21	5	6	7			
	10		11		3		2		2				
	1	5	6	9	10	7		21	11	12		11	
	13		7		18		5			12			
1	7	2	6		7	3	11	4	7	3			
	3		7		21		6		3				

Le passant a vu.....

Le soir de Noël, un piéton emprunter quelques ampoules installées sur les sapins devant la mairie....elles ne sont jamais revenues !!! Quand les rapportera-t-il ?...Peut-être à Noël prochain?

Avant de vous quitter, nous présentons toutes nos excuses à Dédé BOUDEAU pour l'avoir oublié la dernière fois dans la liste des présents au conseil municipal(il n'a manqué aucun conseil).



L'équipe de rédaction

Bonne lecture et bonnes vacances.